

2019/2020



DEVENIR PROFESSEUR DE COLLÈGE OU DE LYCÉE

Master MEEF
2nd degré
à l'Inspé

► Institut National Supérieur du Professorat
et de l'Éducation

inspe.univ-nantes.fr

U

UNIVERSITÉ DE NANTES

INSPE

Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes

université
angers

Le Mans
Université

académie
Nantes

5 sites universitaires où l'alternance et la recherche sont au service de la formation des enseignants

L'Inspé Académie de Nantes forme tous les futurs enseignants, qu'ils se destinent à exercer en maternelle ou à l'école primaire (1^{er} degré), au collège ou au lycée (2nd degré) ainsi que les futurs conseillers principaux d'éducation (CPE). Les Inspé délivrent une formation alliant la théorie à la pratique reconnue par un diplôme de master (bac +5).

Dans le cadre de la loi « pour une École de la confiance » promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019, les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) sont devenues des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (Inspé).

L'Inspé Académie de Nantes compte près de 2400 étudiants répartis sur les 5 départements des Pays de la Loire. Il propose 22 parcours de formation différents pour enseigner ou encadrer des élèves de la maternelle au lycée (voir carte des formations). La formation initiale des candidats aux concours de l'enseignement constitue l'activité principale des Inspé, néanmoins la formation continue tout au long de la carrière des enseignants déjà en poste fait aussi partie des missions de l'Inspé.

Les professeurs du secondaire peuvent enseigner en collège, lycée général, professionnel ou technologique. Le Master MEEF mention second degré prépare à différents concours selon les disciplines.

CARTE DES FORMATIONS 2019/2020 DE L'INSPE ACADEMIE DE NANTES



MASTER MEEF SECOND DEGRÉ

Durée de la formation : 2 ans (master 1 et master 2)
Modalités d'inscription : formation initiale ou continue
Concours préparé : CAPES, CAPLP, CAPET ou CAPEPS
Niveau de recrutement : Bac + 3 ou équivalent
Formation requise : Une licence dans les domaines correspondant au parcours choisi et/ou éventuellement de l'expérience dans l'enseignement ou l'éducation. Les candidats non-titulaires du titre de licence doivent déposer un dossier de validation d'acquis. Ces dossiers sont étudiés au cas par cas.
Lieux de formation : Nantes, Angers ou Le Mans selon les parcours.
Débouchés : enseignant en France ou à l'étranger, métiers de l'animation périscolaire, la formation...

OBJECTIFS DU MASTER MEEF 2ND DEGRÉ

Le Master MEEF 2nd degré inclut des enseignements théoriques, des enseignements liés à la pratique du métier et plusieurs stages pour acquérir les compétences indispensables à l'enseignement en collège et lycée. Le master vise également à la préparation au concours de recrutement des professeurs de collèges et lycée.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Le master MEEF mention second degré repose sur 5 grands domaines à savoir :

- Le domaine disciplinaire indispensable pour leur enseignement.
- Le domaine didactique pour organiser les apprentissages de l'élève.
- Le contexte d'exercice du métier qui permet de mieux connaître son environnement de travail et ses spécificités.
- La recherche pour prendre du recul sur ses pratiques et les analyser.
- La mise en situation professionnelle grâce aux périodes de stage en M1 et M2.

LA PRÉPARATION AUX CONCOURS

- Préparation du **CAPES** pour devenir professeur de collège et lycée.
- Préparation du **CAPET** ou **CAPLP** (Economie Gestion, Lettres Histoire, Lettres Anglais, Domaine Scientifique et Industriel option mathématiques et culture scientifique, option sciences et techniques industrielles, ou option sciences industrielles de l'ingénieur) pour devenir professeur de lycée technologique ou professionnel.
- Préparation du **CAPEPS** pour devenir professeur en EPS.

LES STAGES

M1		M2	
Stage d'observation	Stage de pratique accompagnée	Stage en responsabilité	
Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4

Réforme de la formation des enseignants



Loi « pour une école de la confiance »

Dans le cadre de la loi « pour une École de la confiance » promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019, une réforme de la formation des enseignants est en cours :

- Le contenu de la formation en master MEEF présenté dans ce document connaîtra quelques évolutions dès la rentrée 2020 mais se déroulera toujours en deux ans ;
- Les étudiants réaliseront toujours des stages sur le terrain en M1 et en M2 : stage d'observation et pratique accompagnée & stage en responsabilité.
- A partir de la rentrée 2021, les épreuves des concours (organisés par le ministère de l'Éducation nationale) actuellement placées à la fin de la 1^{ère} année de master, seront déplacées pour tous les candidats à la fin de la 2^{ème} année de master MEEF.

Restez informé !

Inscrivez-vous à la newsletter d'informations du site du ministère de l'Éducation Nationale
www.devenirenseignant.gouv.fr

Le parcours pour enseigner en collège ou lycée

LICENCE

dans le domaine correspondant au parcours choisi

MASTER 1 MEEF 2ND DEGRÉ

Stages d'observation et de pratique accompagnée

MASTER 2 MEEF 2ND DEGRÉ

Stage en responsabilité

CONCOURS*

CAPES, CAPET, CAPLP, ou CAPEPS

* Le concours sera placé à la fin du Master 2 à partir de la session 2022 (rentrée 2021)

Les concours CAPES, CAPET, CAPLP, CAPEPS

Les épreuves des concours seront amenées à évoluer à partir de la session 2022.

Tous les concours du second degré (CAPES, CAPLP, CAPET et CAPEPS) se déroulent en deux phases : l'admissibilité et l'admission. L'admissibilité est composée d'une ou plusieurs épreuves écrites selon le concours et l'admission d'une ou plusieurs épreuves orales.

CALENDRIER

Les inscriptions se font uniquement en ligne, sur le site www.education.gouv.fr entre septembre et octobre. Les épreuves écrites d'admissibilité ont généralement lieu en mars/avril et les oraux d'admission de juin à juillet.

LES ÉPREUVES DU CONCOURS

Le site www.devenirenseignant.fr présente le détail des épreuves d'admissibilité et d'admission du CAPES, CAPET, CAPLP et CAPEPS.

Comment candidater en master MEEF ?

CANDIDATURE EN M1 :
À PARTIR D'AVRIL 2020
(SELON LES PARCOURS).

Cette première démarche en ligne permet de formuler des vœux.

Rendez-vous sur le site
inspe.univ-nantes.fr

Inscriptions universitaires :
à partir de septembre sur chaque
site de formation



INSPÉ DE L'ACADÉMIE DE NANTES

inspe-2degre@univ-nantes.fr
02 53 59 24 19 ou 02 53 59 24 33
inspe.univ-nantes.fr

Inspé de l'Académie de Nantes
 @InspeNantes